

**COMPTE-RENDU
DE L'INSTALLATION OFFICIELLE
DE L'ASSEMBLEE DES SAGES
du 6 novembre 2014**

Sur convocation écrite de Monsieur le Maire Jean-Michel BUF, la première réunion de l'Assemblée des Sages s'est tenue le jeudi 6 décembre 2014, en la salle du Conseil municipal, à 19 h.

Ordre du jour :

- 1) Installation officielle par Monsieur le Maire
- 2) Présentation des membres
- 3) Définition, objectifs et perspectives de l'Assemblée
- 4) Lecture du règlement intérieur
- 5) Election d'un président et d'un secrétaire
- 6) Agenda
- 7) Moment de convivialité.

Etaient présents :

Jean-Michel BUF, maire
Marie-France GUIHO, adjointe
Marie-Hélène GUILLAUME, élue missionnée
Marie Jeanne GUINEL, élue

Nicole BEAUPERIN
Yves BEAUPERIN
Danielle BIGOT
Maurice BOUJU
Marcel BUSSON
Colette CHAUVIN
Yvonne GUENERY
Pierre GUINE
Michel GUITTON
Claude HEURTEL
Gilles HEURTIN
Odile HOUGUET
Michel LECOQ
Marie-Thérèse LEGOUX
Françoise MONNIER
Jacqueline OLLIVIER
Jean-Claude SALIOU
Josette SEROUX
Jacques VINOT PREFONTAINE

Etait excusé :

Jean-François DEDENIS

Démissionnaires :

Micheline LEBRECH-ASTRE
Jean-Luc MENUET

POINTS 1 et 3 : Installation officielle, définition, objectifs

A 19 h 10, Monsieur le Maire et Mme Marie-Hélène Guillaume, élue missionnée pour l'Assemblée des Sages, procèdent à l'installation officielle de cette Assemblée en précisant ses objectifs et sa méthode de travail.

Cette Assemblée s'inscrit dans une démarche de démocratie participative. Elle est force de réflexion, de discussion, de concertation, de propositions et non de décisions. Seuls les élus mandatés par le suffrage universel ont le pouvoir de décision. Elle a pour mission de faire des propositions les plus imaginatives possibles au Conseil municipal autour de deux thèmes :

- * embellir et dynamiser aujourd'hui
- * imaginer et préparer demain

Cette Assemblée doit se situer hors de tout clivage et de toute appartenance politique, au seul service des concitoyens, envisageant toute proposition aux seuls prismes de l'intérêt général et des générations futures.

Cette Assemblée travaillera, en une seule commission pour l'instant, soit sur des dossiers que les élus municipaux lui soumettront, soit sur des dossiers que les Sages jugeront bon de proposer à ces élus, pour aboutir à un projet écrit bien défini. Celui-ci sera alors soumis successivement pour amélioration et approbation à l'adjoint, puis à la Commission, puis au Bureau municipal, puis au Conseil municipal.

POINT 5 : Election d'un président et d'un secrétaire

Un appel à candidatures est adressé par Monsieur le Maire à l'Assemblée. M. Gilles Heurtin se propose au poste de président et M. Yves Beaupérin au poste de secrétaire. Il est alors procédé à l'élection du président et du secrétaire par vote à bulletin secret.

Sur 18 votes exprimés :

- * M. Gilles Heurtin est élu avec 17 voix pour et 1 bulletin blanc ;
- * M. Yves Beaupérin est élu avec 15 voix pour et 1 bulletin nul, M. Maurice Bouju ayant recueilli 2 voix.

POINT 4 : Lecture du règlement intérieur

Sous la présidence de M. Gilles Heurtin, Mme Marie-Hélène Guillaume procède à la lecture du règlement intérieur.

L'article 1.1 est modifié pour ramener le nombre des conseillers à 20.

A l'article 3 et à l'article 4.2 est ajouté le nom du président de l'Assemblée : Gilles Heurtin.

L'article 5 sur les Commissions de travail est annulé et remplacé par un article MEMBRES DE DROIT ainsi rédigé : « Les anciens maires de la ville de Blain sont membres de droit de l'Assemblée des Sages ».

POINT 6 : Agenda

La prochaine réunion de l'Assemblée des Sages est prévue le jeudi 11 décembre 2014 à 14 h, dans la salle du Conseil municipal. Les conseillers doivent y apporter une liste de sujets de travail.

La convocation sera envoyée par courriel à ceux qui accèdent à Internet et par courrier aux autres.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée lève la séance vers 20 h. Les conseillers sont invités à un moment de convivialité dans la salle des Mariages.

Fait à Blain le 7 novembre 2014

Compte rendu rédigé par le secrétaire : M. Yves Beaupérin

Lu et approuvé par :

M. Gilles Heurtin, président

Mme Marie Hélène Guillaume, élue missionnée